

DEPARTEMENT
DE LA SEINE SAINT DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité -Fraternité

ARRONDISSEMENT
DE BOBIGNY

COMMUNE DES LILAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 16 mai 2017

Le nombre de Conseillers
Municipaux en exercice
est de 35

L'an deux mille dix-sept le seize mai à dix-neuf heures trente.

Le Conseil Municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le dix mai deux mille dix-sept, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel GUIRAUD, Maire.

OBJET

LE KIOSQUE –
ATTRIBUTION DE
SEPT BOURSES «
AGIS T JEUNE ».

PRESENTS :

Daniel GUIRAUD, Arnold BAC, Françoise BALTEL, Lionel BENHAROUS, Johanna BERREBI, Nathalie BETEMPS, Madeline DA SILVA, Isabelle DELORD, Jean DESLANDES, Camille FALQUE, Guillaume LAFEUILLE, Christian LAGRANGE, Valérie LEBAS, Christine MADRELLE, Christophe PAQUIS, Guillaume ROUSSEAU, Frédérique SMADJA, Marlène UZAN, Sandie VESVRE, Sonia ANGEL, Jean-François DEBYSER.

formant la majorité des Membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

Patrick CARROUER par Lionel BENHAROUS, Roland CASAGRANDE par Johanna BERREBI, Malika DJERBOUA par Nathalie BETEMPS, Claude ERMOGENI par Christian LAGRANGE, Liliane GAUDUBOIS par Valérie LEBAS, Gérard MESLIN par Christine MADRELLE, Narcisse NGAKA par Sandie VESVRE, Delphine PUPIER par Christophe PAQUIS, Irina SCHAPIRA par Guillaume LAFEUILLE, Manuel ZACKLAD par Camille FALQUE.

ABSENTS EXCUSES :

Mathieu AGOSTINI, Georges AMZEL, Marie-Geneviève LENTAIGNE, Christophe RINGUET.

SECRETAIRE :

Lionel BENHAROUS

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20170516-D77-17-DE
Date de télétransmission : 17/05/2017
Date de réception préfecture : 17/05/2017

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2017**OBJET : LE KIOSQUE – ATTRIBUTION DE SEPT BOURSES « AGIS T JEUNE ».****LE CONSEIL,**

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales,**VU** la délibération du 4 février 2015 approuvant la mise en place un dispositif d'aide à la réalisation d'un projet personnel en échange d'heures de bénévolat sous forme de l'attribution de bourses,**CONSIDERANT** que les dossiers Agis T Jeune présentés respectivement par Chantal EMIL, Sid Ahmed NOUAR, Lucia AUROKIOM, Soni BOUGHANMI, Kenza GAYE, Kojo AKOTO-DUKU et Ruben Bao GALLIEN se sont chacun vus attribuer un prix de 300 euros par le jury réuni le 22 mars 2017,**VU** le budget communal,**VU** l'avis de la commission compétente,**VU** le rapport du représentant légal,**APRES EN AVOIR DELIBERE****ARTICLE 1 : AUTORISE** Monsieur le Maire à verser sept bourses de 300 euros respectivement à Sid Ahmed NOUAR, Kenza GAYE et Kojo AKOTO-DUKU pour leur projet de permis de conduire, à Lucia AUROKIOM et Soni BOUGHANMI pour leur projet de BAFA, à Ruben Bao GALLIEN pour son projet de départ en vacances en autonomie ainsi qu'à Chantal EMIL pour son projet de formation.**ARTICLE 2 : DIT** que la dépense en résultant sera imputée sur le budget de la Ville.**ARTICLE 3 : DIT** que la présente délibération sera transmise, à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis, à Monsieur le Trésorier Municipal de la Ville des Lilas, à l'intéressée et affichée en Mairie.

Et ont signé au registre les membres présents,

Pour copie conforme,

Le Maire des Lilas

Daniel GUIRAUD

Certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture le **17 MAI 2017**
- et de son affichage le **19 MAI 2017**
(pendant une durée continue de 2 mois)

Délibération votée par :**31 Voix pour****Voix contre****Abstentions****Pas part au vote**

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20170516-D77-17-DE
Date de télétransmission : 17/05/2017
Date de réception préfecture : 17/05/2017